



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/045

OBJET : ÉVOLUTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU FABLAB

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage de la convocation au siège : 29 mars 2024

Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE

La séance est ouverte.

Le 4 avril de l'année deux mille vingt-quatre à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
TALABOT Martine (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	P	
CLAIR Jean-Georges (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ
PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
DUMESNIL Mickaël	P		GARCIA Stéphane	P	
LAGARDE Valérie	P		GILLET Jean-Paul	P	
DUCOSSON Anne-Cécile	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	E	Mme SAUNIER	PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAUI Alain	E	Mme MARTINEZ
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	E	Mme SABY
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	A	
FREY François	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		CLÉMENT Bruno	P	
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	P	
AULANIER Benoist	A		GIRAUDEAU Isabelle	A	
BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER (A)			

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/045

OBJET : ÉVOLUTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU FABLAB

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 3-3-1 « Actions de développement économique »,

Vu la délibération n°2018/88 du 5 juillet 2018 portant sur l'expérimentation tarifaire du Fablab,

Vu la délibération n°2019/185 du 9 décembre 2019 portant sur la grille tarifaire du Fablab,

Vu la délibération n°2022/139 du 22 septembre 2022 portant sur la grille tarifaire du Fablab,

Considérant le projet EUREKAPOLE,

Considérant l'avis de la commission développement économique du 7 mars 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Dans le cadre du projet EUREKAPOLE, pour construire la démarche de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs du territoire à l'innovation, et plus particulièrement, à l'usage des nouvelles technologies de fabrication numérique, la CCM a créé le Fablab EUREKAFAB.

Initialement tourné vers le public jeune, le Fablab s'est concentré ces deux dernières années sur le développement du public professionnel. Les rencontres et ateliers organisés avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ainsi que la tenue des after labs entre professionnels ont permis de mieux comprendre leurs besoins.

Le Fablab est dans une phase de développement et, à ce titre, son dossier a été retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Tiers Lieux de la Région Nouvelle Aquitaine pour la création de son offre de formation professionnelle, qui répond pleinement au besoin de monter en compétences des entreprises, avant utilisation des machines à commande numérique.

Par ailleurs, le grand public accueilli lors du Game Fest et les demandes croissantes concernant le club robotique ont également fait remonter l'intérêt d'une ouverture plus large au grand public. Il est proposé de consolider l'offre du Fablab par la mise en place d'animations parents/enfants.

En conséquence, il est ainsi proposé de faire évoluer la grille tarifaire du Fablab et d'ajouter de nouveaux services. Au regard de la précédente grille tarifaire, les modifications suivantes ont été apportées :

Nouveaux services :

- Ajout d'une offre de formation sur les logiciels 2D et 3D
- Ajout d'une ligne tarifaire pour des ateliers parents/enfants
- Ajout d'une ligne tarifaire la retouche de fichier, avant usinage

Modifications tarifaires :

- Suppression du système d'abonnement (frein à la découverte du Fablab et à l'utilisation des machines pour les nouveaux usagers)
- Simplification de la grille tarifaire : Deux tarifs - normal et réduit, qui permet de favoriser la découverte par les jeunes entreprises et personnes à revenu modéré.
- Ajout d'un système de packs prépayés, permettant de faciliter l'accès aux usages intensifs des machines à des tarifs préférentiels (les utilisateurs bénéficient d'une réduction de 15%).
- Exhaustivité des matériaux vendus dans le cadre de l'utilisation du Fablab.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
Canton de La Brède

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/045

OBJET : ÉVOLUTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU FABLAB

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Vote les tarifs ci-annexés,
- Autorise l'inscription des recettes afférentes au budget principal,
- Mandate Monsieur le Président pour mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 4 avril 2024

Valérie LAGARDE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20240404-2024_045-DE

